Procès des dealers du clan des “Blacks” à Marseille : un joint retrouvé dans une geôle du palais de justice

30/10/2017 à 20h18

(…) Selon la police judiciaire, le trafic était aux mains du clan des « Blacks », une « organisation criminelle » auquel appartiendraient les frères Ahamada. La cité des Lauriers a été le théâtre de plusieurs règlements de comptes.



« On jette le nom des Ahamada en pâture », s’est emporté un avocat de la défense, Me Pierre Bruno, dénonçant la « rumeur » lorsque ce point a été évoqué, à la suite d’une requête du parquet.

Lors d’une suspension d’audience, les policiers ont retrouvé un joint de cannabis dans une geôle du palais de justice. « Dans un procès sur un trafic de stupéfiants, si on commence à fumer du cannabis, ce n’est pas admissible », a relevé la présidente du tribunal. « C’est un joint, pas un rail ! », a ironisé depuis le box l’un des prévenus.

(…) Ouest France